

Gravelines

MAGAZINE



Tiens bon la bande!



FÊTES

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 MARS
POUR LA BANDE DU CENTRE
CHAPELLE DÈS 13H AUX HUTTES, SALLE CALOONE**

→ ACTUS

INTERCOMMUNALITÉ / ZOOM SUR LES 4 ÉLUS SIÉGEANT À LA CUD..... 4-5

ÉCONOMIE / CLIKECO SE DÉVELOPPE DEPUIS 2014..... 6-7

FÊTES / TOUS PRÊTS POUR L'CARNAVAL ! 8-11

ÉCONOMIE / UN NOUVEL INTERMARCHÉ ET UNE ZONE COMMERCIALE AU PONT DE PIERRE..... 12-13

AFFAIRES DÉMOGRAPHIQUES / COMMENT OBTENIR LES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE 14

CULTURE / LE MUSÉE LANCE SA PREMIÈRE BIENNALE ... 15

COMMERCE / DES COMMERCE PROCHES DE CHEZ VOUS 16

COMMERCE / NOUVELLES ACTIVITÉS 17

SANTÉ / UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE 18

SANTÉ / CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE 19

TRAVAUX / FOCUS SUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ 20

ATOUTS VILLE / SÉJOUR À SAINT LÉGER LES MÉLÈZES & RETOUR DES P'TITES FRIMOUSES À PETIT-FORT-PHILIPPE..... 21

GRAVELINES C'EST SPORT / 22

SPORT / A LA DÉCOUVERTE DU BILLARD..... 23

→ L'INFO DES ASSOS 24

→ VIE PRATIQUE 25

→ EN BREF 26-27

 / ÉTAT CIVIL 26

 / BON APPÉTIT LES PETITS ! 27

→ VIVRE À GRAVELINES 28-29

→ TRIBUNES 30-31

→ **AGENDA JANVIER / FÉVRIER 2016**
ENCART CENTRAL DÉTACHABLE DE 4 PAGES



4-5



8-11



12-13



23

Restez connectés
avec la ville de Gravelines



C'EST CARNAVAL ! PRENONS PART À LA FÊTE...



Chère Gravelinoise,
Cher Gravelinois,

Qu'il est bon de retrouver les couleurs et la chaleur humaine de notre Carnaval ! Pour un temps, enfants et adultes, sont unis par les rythmes de la musique, des chansons populaires, et par l'esprit de la fête. **Cette ferveur collective est bénéfique pour le maintien de nos liens sociaux, et c'est là l'essentiel.**

Le carnaval, c'est aussi la solidarité. Rappelons que les associations carnavalesques gravelinoises **reversent les bénéfices issus de leurs bals et événements divers à des œuvres caritatives gravelinoises** : c'est toute notre ville qui en sort grandie une nouvelle fois. **Que les membres des associations carnavalesques en soient ici remerciés. Le samedi 12 mars se déroulera la bande du Centre avec quelques nouveautés. On compte sur vous !**

Après le vote du budget en décembre, les cérémonies de vœux de janvier, le mois de février est pour nous **l'occasion de faire un point sur le dossier de la nouvelle zone commerciale du Pont de Pierre.** Vous pouvez prendre connaissance de l'avancée de ce projet dans ce numéro de Gravelines Magazine.

Par ailleurs, nous vous proposons également de **découvrir l'action de vos élus siégeant à la Communauté urbaine de Dunkerque : Claudine Barbier, Bernard Faucon, Laëtitia Millois et moi-même.** Nous nous efforçons de travailler au sein de cette intercommunalité pour **le développement de notre agglomération**, mais aussi pour représenter **les intérêts des Gravelinoises et des Gravelinois** sur le territoire communautaire.

Chacune et chacun peut mesurer au quotidien le travail accompli par l'équipe municipale, que j'ai l'honneur de diriger.

Ensemble, nous poursuivrons dans cette voie avec vous pour toujours mieux vivre à Gravelines.

Bon carnaval respectueux à chacune et à chacun d'entre vous.

À bientôt
Votre Maire,

Bertrand Ringot,

Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjointes et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Gravelines Magazine
Mensuel d'Information gratuit,
édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication :
Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction :
Claudine Barbier

Rédaction, Réalisation :
Direction de la Communication,
Pascaline Duban Mahieux
Photographies :
Direction de la Communication
Florine Jonnekin
Olivier Soury
Capt'N Geetch

Dépôt légal : 2e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.



→ **BERTRAND RINGOT,
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT**

Dans une logique de travail, Bertrand Ringot, Vice-Président à l'eau et à l'assainissement, a pris la présidence du Syndicat de l'eau du Dunkerquois en juin 2014, qui représente 25 communes, 220 000 habitants, 95 000 abonnés et 12 à 13 millions de m³ d'eau consommés par an.

En charge de la politique de l'eau, son rôle est de veiller à la qualité de service rendu à l'usager, à la qualité de l'eau, à la politique tarifaire (avec un objectif ambitieux de maîtrise du prix de l'eau) et au bon état et à l'entretien des canalisations, réservoirs et châteaux d'eau. A cela s'ajoute la **gestion du service public de l'eau industrielle**, le 2^{ème} plus important de France derrière Le Havre, avec 11 entreprises concernées (dont ArcelorMittal et la centrale nucléaire de Gravelines) et **une consommation annuelle de 23 millions de m³ d'eau**.

Au titre de l'assainissement, Bertrand Ringot a en charge le réseau de collecte des eaux usées, leur traitement et leur restitution dans le milieu naturel.

Un sujet particulièrement crucial sur notre territoire où les stations balnéaires sont nombreuses. Du bon fonctionnement de l'assainissement dépend, en effet, directement la qualité des eaux de baignade.

A noter que l'harmonisation du prix de l'eau est-ouest va être mise en oeuvre permettant à **l'échéance de 2020 une baisse d'environ 60€ sur la facture des gravelinois**.



Credit Photo : CUD

ZOOM SUR LES QUATRE ÉLUS GRAVELINOIS QUI SIÈGENT À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Bertrand Ringot, Bernard Faucon, Laëtitia Millois et Claudine Barbier, respectivement Maire, Président de Commission et Conseillères Municipales déléguées à Gravelines siègent également à la Communauté urbaine de Dunkerque : Vice-président, Conseiller délégué ou Conseillères Communautaires, ils donnent de leur temps et de leur voix pour participer à la bonne marche de la collectivité et représenter les intérêts de Gravelines.

« **SIÉGER À LA CUD PERMET D'AVOIR UNE VISION BEAUCOUP PLUS GLOBALE DU TERRITOIRE** ».

La Communauté urbaine de Dunkerque compte actuellement 77 conseillers communautaires*, représentant les 18 communes de son territoire. Chaque commune, selon sa taille, a droit à un minimum d'un Conseiller, comme à Saint-Georges-sur-l'Aa ou Craywick, par exemple, et jusqu'à 36 pour Dunkerque, la commune la plus importante en termes de population.

A Gravelines, ils sont 4, deux hommes et deux femmes comme la parité l'exige désormais, à siéger à la CUD : Bertrand Ringot, 5^{ème} Vice-Président à l'eau et à l'assainissement, Bernard Faucon, Conseiller délégué aux sports de haut niveau et au nautisme, Laëtitia Millois, Conseillère Communautaire, membre de la Commission Paritaire au Comité Technique, au Comité d'Hygiène et de Sécurité ainsi qu'au Centre de gestion de la Fonction Publique

Territoriale et Claudine Barbier, Conseillère Communautaire, titulaire à la Commission d'Appels d'Offres (CAO).

Si Bernard Faucon et Bertrand Ringot sont élus de longue date à la CUD, c'est une première depuis 2014 pour Laëtitia Millois et Claudine Barbier. « *C'est une proposition que nous a faite Bertrand Ringot lors de la préparation des dernières élections municipales. Nous avons accepté, d'abord, parce que c'est une fierté de représenter notre ville mais aussi parce que c'est à la CUD que beaucoup de choses se décident également. Y siéger permet d'avoir une vision beaucoup plus globale du territoire et de ses enjeux puisqu'on a le droit d'assister à toutes les commissions où sont prises toutes les décisions, avant d'être entérinées par le Conseil communautaire.*

On est informé en temps réel des dossiers en cours à la CUD ce qui permet, le cas échéant, de faire valoir les intérêts de notre ville.

Nous rencontrons aussi d'autres élus avec lesquels nous échangeons, dont nous pouvons nous inspirer aussi, et avec lesquels nous pouvons mutualiser des actions. Etre élu communautaire demande une grande disponibilité.

Ce n'est pas un engagement qui se prend à la légère. Mais c'est vraiment une mission passionnante ! », témoignent-elles. Conseiller délégué aux sports de haut niveau et au nautisme, Bernard Faucon traite, sous la responsabilité des Vice-Présidents concernés, **des compétitions et championnats de France organisés sur le territoire**.

Dans ces dossiers, il a bien évidemment à cœur de défendre le **PArc des Rives de l'Aa** particulièrement adapté pour les compétitions nationales et internationales de nage longue distance, de kayak, d'aviron ou encore de triathlon... Sur le volet nautisme et tourisme, l'élue gravelinoise est aux premières loges pour **défendre notre station balnéaire et les aménagements, comme les aires de camping-cars, qui participent à son développement**.

Claudine Barbier, titulaire de la CAO, assiste **deux fois par mois à la Commission composée de 5 membres titulaires**, qui décide dans les respects du Code des Marchés Publics, des entreprises qui seront choisies pour la réalisation des grands projets, des travaux neufs, de maintenance ou pour la fourniture de matériels. **La CAO examine les candidatures et les offres, choisit les offres et attribue les marchés**.

Quant à Laëtitia Millois, c'est une mission au cœur des ressources humaines et de l'administration générale de la CUD qui lui est dévolue. Siégeant au comité technique et au Comité d'Hygiène et de Sécurité, elle doit **veiller au respect des bonnes conditions de travail des agents communautaires, en ayant toujours à l'esprit le dialogue social avec les différents syndicats**. Une mission qui demande diplomatie dont la jeune élue s'acquitte avec beaucoup de sérieux. ■

**Suite aux fusions de communes intervenues en 2015 et à l'arrêté du 1^{er} décembre 2015, le nombre de conseillers communautaires va être abaissé à 69 au premier trimestre 2016.*

Toutefois, Gravelines n'est pas concernée par la perte de conseillers communautaires.



La solution
qui met
vos déchets
en boîtes

N° 0 800 800 926
Appel gratuit



UNE JEUNE ENTREPRISE QUI AFFICHE -DÉJÀ- DE BELLES AMBITIONS **CLIKÉCO SE DÉVELOPPE À GRAVELINES DEPUIS 2014**

Nicolas Paolo est un commercial dans l'âme. Une compétence qu'il a longtemps mise au service d'entreprises dans le Nord-Pas-de-Calais. Mais à 40 ans, il a voulu concrétiser un rêve d'indépendance en créant sa propre entreprise. A la tête de Clikéco depuis 2014, il propose de prendre en charge l'enlèvement des petits déchets classés dangereux dans les entreprises. Rencontre.



Nicolas Paolo,
Directeur de Clikéco

«**L**a vente, le commerce, c'est vraiment une passion, c'est ce que j'ai toujours voulu faire», explique Nicolas Paolo, 42 ans, à la tête de Clikéco à Gravelines depuis 2014.

Une passion qui mène le jeune chef d'entreprise vers des études en marketing international, puis à faire carrière en tant que responsable commercial dans plusieurs entreprises de la région.

«J'ai commencé dans une entreprise spécialisée dans le contrôle d'accès. Puis, j'ai poursuivi ma carrière dans un groupe qui commercialisait des alarmes de chantier et des portes anti-squats pour des bailleurs sociaux», précise-t-il. «J'étais responsable commercial régional. C'est un boulot qui me plaisait beaucoup mais, dans un coin de ma tête, l'idée de me mettre à mon compte me taraudait de plus en plus».

L'occasion se présente, quand en 2011 il se retrouve sans emploi après un énième rachat de l'entreprise dans laquelle il travaillait. Pour Nicolas Paolo, c'est le déclic! «Ma longue expérience dans le domaine de la sécurité faisait que je pouvais m'appuyer sur un réseau important.

J'ai donc décidé de me lancer en tant que consultant et intermédiaire de commerce dans la sécurisation des friches industrielles sous le statut d'auto-entrepreneur», poursuit-il. La petite entreprise se développe bien pendant deux ans mais Nicolas Paolo a compris qu'elle ne pourra jamais lui donner la dimension qu'il souhaite. «Mais j'étais heureux en tant que chef d'entreprise, je ne voulais pas du tout redevenir salarié, j'ai donc commencé à chercher une franchise que je pourrais développer sur la Côte d'Opale, avec des perspectives de développement bien plus grandes que celle de ma petite entreprise», commente Nicolas Paolo.

Parmi toutes les franchises sur lesquelles le dirigeant s'informe, l'une l'intéresse tout particulièrement.

«**MON OBJECTIF EST D'ATTEINDRE UNE CENTAINE DE CLIENTS D'ICI FIN 2017**».

Il s'agit de Clikéco, une franchise française créée en 2009 seulement à Mulhouse qui se développe sur un marché de niche : le ramassage dans les entreprises des petits déchets dangereux en quantité aléatoire (néons, déchets informatiques, fioles de laboratoires, aérosols, bidons d'huile ou de produits chimiques...)

«Or, sur les trente franchisés que compte Clikéco, aucun n'était situé sur la Côte d'Opale. De plus, développer une entreprise sur un marché de niche où tout est à faire me plaisait beaucoup», commente Nicolas Paolo. «Les défis ne me font pas peur, au contraire, ils me stimulent».

En septembre 2014, Clikéco s'implante à Gravelines sur une zone de chalandise qui comprend toute la Côte d'Opale et rejoint, dans la foulée, le club d'entreprises «Gravelines Entreprendre». «L'atout majeur de Clikéco, c'est notre proximité avec nos clients et notre adaptabilité. Nous ramassons les déchets à la demande, même s'il s'agit d'une seule unité. Cela évite aux entreprises de stocker des déchets dangereux sur du long terme. Nous nous occupons également de toutes les formalités administratives, le tout avec un tarif forfaitaire qui évite les mauvaises surprises», détaille Nicolas Paolo.

Après deux ans d'existence, Clikéco s'est déjà constituée un réseau d'une quarantaine de clients réguliers allant du Touquet à la frontière belge et jusqu'à Saint-Omer et Hazebrouck. Une petite dizaine d'entre eux sont Gravelinois. «Pour cela, j'ai entrepris une grande campagne commerciale (mailings, porte-à-porte, démarchage téléphonique...) qui a porté ses fruits. Mon objectif est d'atteindre une centaine de clients d'ici fin 2017», ajoute Nicolas Paolo. Un objectif ambitieux qui passera forcément par des embauches.



«Pour le moment, je fais tout, tout seul. Je m'occupe aussi bien du commercial, que des devis, des factures, de l'administratif et du ramassage des déchets. Si je veux accentuer mon action commerciale pour me développer, j'aurais besoin de me dégager du temps. C'est pourquoi, j'envisage l'embauche à court terme d'un chauffeur et d'un préparateur de commande», poursuit-il.

Avant de développer la franchise Clikéco sur d'autres zones, notamment sur la Picardie voisine où elle n'est pas encore présente.

Vaste programme. Beau programme! ■

2009

2009

création de la franchise Clikéco à Mulhouse

→ 2014 : arrivée de la franchise à Gravelines

→ 30 : le nombre de franchises Clikéco en France

+ d'infos

Tél : 06 13 42 54 29
nicolas.paolo@clikeco.com
www.clikeco.com



Le mois de février sonne le début de la saison carnavalesque. Enfants, ados et adultes ont ressorti leurs clet'ches, berguenards et autres accessoires. Tous sont fin prêts pour s'amuser, chanter et partager de bons moments de convivialité. En effet, le service Manifestation, Fêtes et Logistiques ainsi que les huit associations carnavalesques travaillent depuis plusieurs mois à la préparation de cet événement.

TOUS PRÊTS

POUR L'CARNAVAL !!!



« Le carnaval reste très ancré à Gravelines. C'est pourquoi la Municipalité continue de proposer un programme de qualité toutes générations confondues. Nous souhaitons à tous les carnavaloux un bon amusement dans le respect des règles du carnaval que ce soit dans les bals (pour le chahut de minuit, soyez tous à l'heure au rendez-vous), mais aussi sur la voie publique, que

chacun ait un comportement citoyen responsable : s'amuser en respectant les autres, et les infrastructures de la ville. Le carnaval, c'est une période festive qui permet d'oublier tous les tracas de la vie quotidienne. D'ailleurs beaucoup d'anciens gravelinois reviennent pour l'occasion faire la fête. C'est un événement attendu pour beaucoup et qui crée de l'animation dans la ville, pour nos commerçants, les restaurateurs et les cafetiers, mais aussi pour les associations carnavalesques qui redistribuent chaque année des dons à des associations caritatives. Cette année, quelques nouveautés, avec notamment une chapelle municipale salle Caloone le 12 mars que nous avons voulu remettre en place suite à une forte demande des carnavaloux. Nous avons souhaité réinsister sur la Bande du Centre, où des associations



Double anniversaire pour les Zigomards qui fêtent en 2016 les 35 ans de l'association mais aussi l'organisation de leur premier bal, il y a 20 ans déjà !

Alain Boonefaes,
Conseiller Municipal délégué aux Événements et Manifestations, et à la Sûreté Publique
Gilbert Théry,
Président de la Commission des Fêtes
Conseiller Municipal délégué aux Animations et Traditions

SÉCURITÉ

En charge de la sûreté, Alain Boonefaes tient à informer les carnavaloux de certaines mesures mises en place cette année, et notamment dans le cadre du plan vigipirate. Ainsi, en liaison avec les services de la Sous-Préfecture et de la Police Nationale, il y aura un renforcement des patrouilles, les pétards seront interdits. Côté organisation, des fouilles seront renforcées lors de l'accès aux bals. A la sortie des bals, la Police Nationale sera présente, et la Police Municipale viendra en renfort également pour éviter les débordements et les dégradations.

Les associations carnavalesques seront sensibilisées pour respecter la tranquillité des riverains du centre-ville. Quant aux cafetiers, une autorisation d'ouverture leur sera accordée jusqu'à 3h du matin. Bon amusement à toutes et tous.»

LA PAROLE À STÉPHANE RÉMONDIÈRE, Responsable du service Manifestations, Fêtes et Logistiques

« Il y a une vraie culture du carnaval à Gravelines. Aussi organiser la saison carnavalesque demande beaucoup de travail pour notre service, même si nous sommes autonomes quant à sa mise en place. C'est un des gros événements de l'année : on intervient beaucoup et tout le temps. Que ce soit pour l'organisation, la logistique, la mise en place des barrières, la rédaction des arrêtés, les commandes diverses, et la conception des bonhommes. Pour cette année, pas moins de 6 géants ont été conçus. La saison carnavalesque est longue. Il faut être sur tous les fronts. Heureusement il y a un bon échange avec les associations carnavalesques gravelinoises. Je vous souhaite à Gravelines un carnaval haut en couleurs ! »

LE SERVICE

8

- associations
- 7 bals
- 3 bandes
- 40 000 € de dons récoltés et reversés à diverses associations en 2015





CARN'ADOS 2016

Le mardi 16 février, de 18h à minuit, aura lieu la 11^{ème} édition du Carn'Ados. L'Animation sera assurée par un DJ. Un groupe de musiciens et un renfort carnavalesque sont prévus à 20h.

Organisé par Atouts Ville et réservé aux jeunes de 12 à 17 ans (11 ans si collégien), le Carn'Ados permet de transmettre et de conserver l'esprit, les valeurs et l'ambiance du carnaval auprès du jeune public.

Le Carn'Ados :
C'est l'occasion pour nos ados de faire la fête en toute sécurité. Avec un service de sécurité comme pour un bal adulte, auquel s'ajoute des professionnels de l'animation et des bénévoles.

TARIFS:
6€ pour les gravelinois, 8€ pour les extérieurs indépendants, 7€ pour les groupes extérieurs (gratuité pour les accompagnants)
Ce tarif donne droit à 3 boissons en gobelets, un sandwich, une gaufre et une soupe à l'oignon.

Inscriptions dans les 4 Maisons de quartier d'Atouts Ville (date limite le lundi 15 février)
Attention : pas de billets à vendre sur place.

AU PROGRAMME

- Vendredi 5 février 2016
Bal des Nucholaerds
- Lundi 8 février 2016
Bal des Amis du 3^{ème} âge
- Mardi 9 février 2016
Mardi Gras
Repas des Amis des Huttes
Bande des Huttes / Bande de Petit-Fort
avec les Loups de Mer

Vendredi 12 février 2016
Bal des Zigomards

Mardi 16 février 2016
Carn'ados

Vendredi 19 février 2016
Bal des Zotes

Vendredi 26 février 2016
Bal des Rose Marie

Vendredi 4 mars 2016
Bal des Boucaniers

Samedi 5 mars 2016
Repas des Mamies
par la Patate Gravelinoise

Samedi 12 mars 2016
Chapelle de la ville
Dès 13h, salle Caloone
Bande du Centre
Jet de Harengs
Concert des Prout
Bal des P'tits Baigneurs

Dimanche 27 mars 2016
Carnaval Enfantin
Bal des P'tits Mousseux
par les Zigomards et avec les Loups de Mer

+ d'infos
Service des Fêtes
Tél : 03 28 23 29 69

COUP DE RÉTRO

LE CARNAVAL AUTREFOIS DÉNOMMÉ... LA GRANDE CAVALCADE

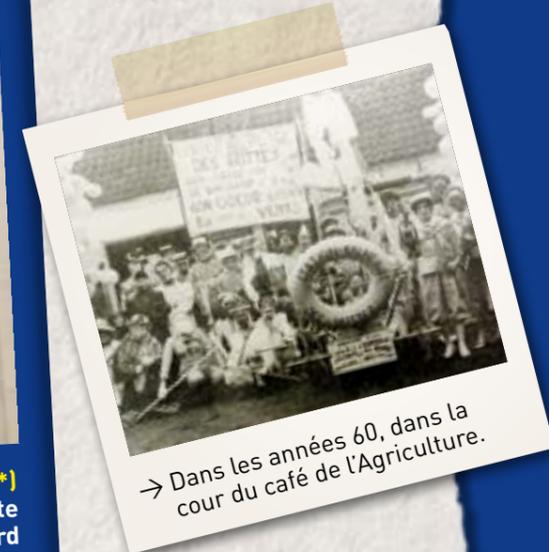
Le Carnaval à Gravelines, c'est sacré ! Entre les chapelles, la tournée des bars, la bande et plus récemment les bals, il est une tradition qui transcende toutes les générations. Aussi le service des Archives remonte le temps avec nous à travers diverses photos d'époque.

→ L'ORIGINE DU CARNAVAL

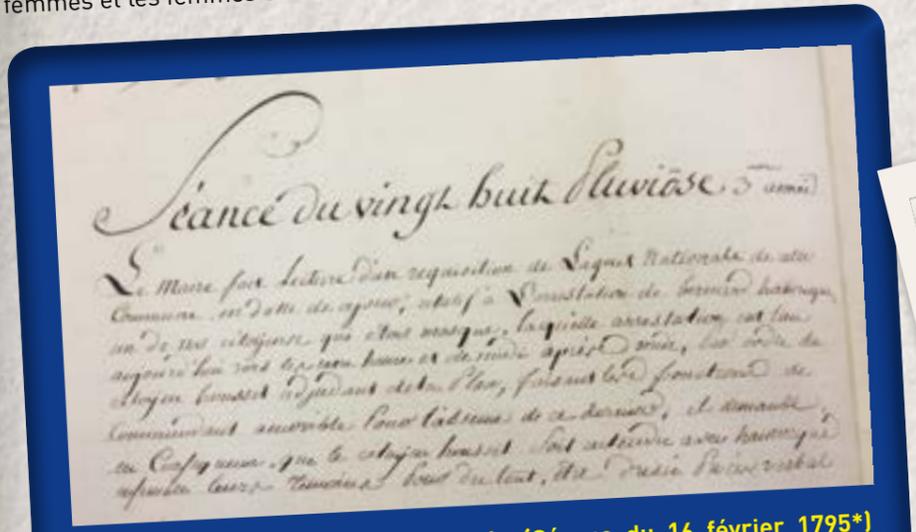
De nombreux gravelinois partent, comme à Dunkerque, pêcher la morue en Islande. Avant de partir pendant 6 mois à bord de voiliers, les gravelinois festoient dans un grand banquet payé par l'armateur appelé « fooihuus ». De ce banquet, naîtra le Carnaval que nous connaissons, appelé bande de pêcheurs « la fameuse Visschersbende ». Au départ, les hommes s'habillent en femmes et les femmes en hommes.



→ Dans les années 30, la Cavalcade de mi-carême.



→ Dans les années 60, dans la cour du café de l'Agriculture.



« Séance du 28 pluviôse 3^{ème} année (Séance du 16 février 1795*)
Le maire fait lecture d'un réquisition de l'agent national de cette Commune, en date de ce jour, relatif à l'arrestation de Bernard Hannique, Un de nos citoyens qui était masqué laquelle arrestation eut lieu ». (texte d'origine)

Transcription d'une séance de délibération sur des individus masqués et déguisés en février 1795 (1D1). Dans cette séance de délibération, on parle d'un citoyen masqué mais également de jeunes travestis. Tous ont été arrêtés et conduits en prison car à l'époque, on ne peut fêter carnaval. Le Carnaval a des origines médiévales, on parle aussi de fête des fous. Ce texte permet d'attester de la présence de carnaval à Gravelines au 18^{ème} siècle.



→ En 1971, mise au bûcher du géant lors du carnaval enfantin.



Affiche de la grande Cavalcade en 1913
Chaque année, un arrêté du Maire sort avant le carnaval, pour être sûr de maintenir l'ordre public et la sécurité. On trouve également des informations sur les costumes prohibés : religieux, ordre, militaire, état... Les cafés ont des horaires d'ouverture particuliers (2h ou 4h du matin).

LE CARNAVAL, DE A À Z

- A** comme Associations
- B** comme Bande
- C** comme Chapelle
- D** comme Déguisement
- E** comme Enfantin
- F** comme Fourrure
- G** comme mardi Gras
- H** comme Hommage
- I** comme Intergénérationnel
- J** comme Joie
- K** comme Klipper
- L** comme Loups de Mer
- M** comme Masquelour
- N** comme Nicou le géant du carnaval enfantin
- O** comme soupe à l'Oignon
- P** comme Prout
- Q** comme Qu'est ce ça dit ?
- R** comme Rigodon
- S** comme Salut à Copinard
- T** comme Tambour Major
- U** comme Unisson
- V** comme scène Vauban
- W** comme Wiche
- X** comme eXcentrique
- Y** comme Y être
- Z** comme Zotche



Dans le cadre de la saison carnavalesque 2016, des sets de table seront distribués chez 14 restaurateurs de notre commune afin de promouvoir le carnaval gravelinois, et qui vous donne la possibilité de gagner des places de bals et des bons d'achats.



Réunion de présentation du projet aux commerçants, le 7 décembre dernier

Lors du dernier Conseil Municipal (en date du 23 décembre 2015), la commune a autorisé la vente des terrains nécessaires à la construction de la nouvelle zone commerciale du Pont de Pierre à Guillaume Verlingue, gérant du Intermarché implanté actuellement aux Huttes. Nous vous proposons de faire un point sur le projet et sur les suites de cet achat.

UN NOUVEL INTERMARCHÉ ET UNE ZONE COMMERCIALE AU PONT DE PIERRE

CHIFFRES CLES

6,2

hectares, la surface de la future zone commerciale

→ 2 500 m², la surface du futur Intermarché (contre 1 100m² actuellement aux Huttes)

→ 8 ans que Guillaume Verlingue a repris le magasin aux Huttes

La création d'une zone commerciale sur notre commune est un projet porté par la Municipalité depuis déjà plusieurs années, en concertation avec Guillaume Verlingue, gérant d'Intermarché. En effet, le magasin situé aux Huttes était devenu trop petit et ne pouvait pas se développer sur place.

La Ville de Gravelines, par le biais de sa Direction du Développement et avec l'aide d'un cabinet spécialisé, a donc réalisé une étude sur le tissu commercial gravelinois de ces dernières années. C'est ainsi qu'un diagnostic a permis d'évaluer le niveau de satisfaction des habitants par quartier, d'identifier les besoins et attentes des consommateurs, etc.

C'est en se basant sur ce diagnostic qu'a été lancée la réflexion autour de la nouvelle zone commerciale du Pont de Pierre.

Les commerçants de la commune ont, dès le départ, été associés à cette réflexion. Une réunion a d'ailleurs été organisée par la Municipalité en décembre dernier, afin de leur présenter le projet et d'en discuter avec eux.

Les principaux objectifs de cette zone commerciale sont donc de compléter l'offre déjà existante sur la commune, et surtout de contenir l'évasion vers les centres commerciaux extérieurs.

→ GUILLAUME VERLINGUE gérant d'Intermarché Les Huttes

"J'ai signé tout récemment la vente de la totalité des parcelles de la future zone commerciale (4,6 ha appartenant à la ville et 1,6 ha à un particulier). Le projet avance et j'en suis très content car c'est une idée qui date de plus de 20 ans. En effet, mes prédécesseurs en parlaient déjà et cela fait maintenant 8 ans que je suis gérant de l'Intermarché des Huttes.

Je travaille depuis plusieurs mois avec les services de la ville ainsi que ceux de la Communauté urbaine de Dunkerque afin d'avancer au plus vite dans le montage des dossiers et pouvoir déposer le permis de construire dès que possible.

Dans le futur Intermarché, je proposerai à nos clients une plus large gamme de produits, tout en restant essentiellement axés sur l'alimentaire et les produits frais, qui font notre succès depuis déjà plusieurs années. La surface du magasin va s'adapter aux besoins identifiés dans l'étude commerce réalisée par la Ville. Il est primordial de maintenir une proximité entre le client et les employés, autre point fort de notre actuel Intermarché.

Les habitudes des consommateurs ont changé ces dernières années, il faut donc également évoluer. La création de la zone commerciale ainsi que sa situation en entrée de ville est idéale et va donc me permettre de répondre à leurs attentes en proposant également une solution de drive".

+ d'infos

Maison du Commerce et de l'Artisanat
Tél : 03 28 23 81 48

"Il était devenu plus que nécessaire qu'Intermarché puisse offrir un meilleur accueil et une offre plus importante à ses clients. L'entrée de ville du Pont de Pierre s'est rapidement présentée comme le lieu idéal, puisqu'à proximité de l'autoroute, des axes routiers de notre commune et des villes avoisinantes. La zone était également assez importante pour y déménager la grande surface et créer une zone commerciale autour.

Concernant cette zone commerciale, rien n'a encore été décidé concernant les enseignes susceptibles de s'y installer. Aucune décision ne sera prise sans concertation avec la Municipalité, afin de garantir une complémentarité avec nos commerçants.

La mise en place de cette zone va engendrer la création d'une cinquantaine d'emplois. Nous étudions donc, avec ma collègue Claudine Barbier, Conseillère Municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat et avec Agir, la possibilité de proposer des formations en amont, afin d'être prêts au moment des recrutements".

Daniel Wilmot, Adjoint au Maire délégué au Développement Economique, à l'Insertion et aux Technologies de l'Information et de la Communication





COMMENT OBTENIR

LES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE ?

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Elle récompense l'ancienneté des services honorables effectués ou la qualité exceptionnelle des initiatives prises par les personnes salariées ou assimilées dans l'exercice de leur profession ainsi que leurs efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Il existe quatre échelons : **argent** (20 ans de service), **vermeil** (30 ans de service), **or** (35 ans de service) et **grand or** (40 ans de service). Cette distinction est décernée deux fois par an à l'occasion du 1er janvier et du 14 juillet, par arrêté du Ministre du Travail ou par délégation du Préfet. Pour obtenir la médaille d'honneur du travail, il faut être salarié ou retraité et avoir travaillé en France ou à l'étranger dans une entreprise française ou l'une de ses filiales ou succursales. Il n'y a pas de condition de nationalité.

Comment faire sa demande ?

Le salarié, domicilié à Gravelines, souhaitant faire une demande doit constituer un dossier, disponible auprès du service Affaires Démographiques. Il sera transmis à la Sous-Préfecture après avis du Maire.

Les dates limites du dépôt des dossiers sont fixées au 10 avril pour la promotion du 14 juillet et au 7 octobre pour la promotion du 1er janvier.

Remise de la médaille

La médaille est remise au récipiendaire lors d'une cérémonie



le jour de la Fête du Travail (1er mai). Un diplôme est également remis, rappelant les services pour lesquels l'intéressé est récompensé.

La Ville de Gravelines verse une gratification allant de 46 à 153 € selon la médaille décernée. L'employeur peut également verser une somme d'argent destinée à récompenser les services du bénéficiaire de la médaille.

LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE :

Elle récompense les parents de famille nombreuse, qui ont élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.

Peuvent également prétendre à l'obtention de la médaille de la famille :



- toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents,
- toute personne ayant élevé pendant au moins 2 ans un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté,
- tout veuf ou toute veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants,
- toute autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.

Comment l'obtenir ?

Il convient de se rendre au CCAS pour compléter le dossier de demande. La décision est prise par arrêté préfectoral après enquête. L'attribution de la médaille de la famille est purement honorifique. Toutefois, la Caisse d'Allocations Familiales verse une prime de 300 € et la Ville de Gravelines attribue une gratification de 77 € au bénéficiaire de la médaille.

Les titulaires reçoivent une médaille et un diplôme lors d'une cérémonie officielle organisée par la Mairie. ■

+ d'infos

Service Affaires Démographiques
Tél : 03 28 23 59 36



LE MUSÉE LANCE SA PREMIÈRE BIENNALE DE L'ESTAMPE

Art&Estampe, association des amis du musée, en partenariat avec le Musée du dessin et de l'estampe originale, organise en 2016 sa 1^{ère} biennale de l'estampe. Une année placée sous le signe de la gravure et riche en événements culturels.

Qu'est ce qu'une biennale et en quoi consiste-t-elle ? Hélène Vasseur, Présidente de l'association, nous donne des éléments de réponse :



Hélène Vasseur, Présidente de l'association Art&Estampe

"Une biennale est une exposition qui a lieu tous les deux ans et qui, dans notre cas, accueillera une vingtaine d'artistes graveurs. Nous avons souhaité mettre en avant des artistes français, mais aussi internationaux, quelle que soit leur technique de gravure (sur bois, taille douce, lithographie, sérigraphie...). Les artistes souhaitant exposer nous font parvenir un dossier et notre jury (composé de membres de l'association et de professionnels) opérera une sélection et choisira les oeuvres retenues.

Il nous a semblé important de créer cet événement, qui existe déjà dans d'autres villes, puisque le Musée de Gravelines est le seul consacré à l'estampe.

Une exposition sera donc mise en place du 5 novembre au 23 décembre avec pour objectif de mettre en valeur les artistes, mais également le Musée et plus largement la ville. En effet, notre commune a un patrimoine très riche et la visite de l'exposition est aussi prétexte à la découverte de Gravelines.

C'est donc le 18 décembre dernier qu'a été lancée cette première biennale, avec deux événements organisés ce soir-là : une exposition-vente de gravures et la présentation du livre "les quatre saisons, chronique gravée de l'atelier".

Il s'agit d'un gros projet pour notre association, qui compte une quarantaine d'adhérents. C'est la première biennale que nous organisons, et plus largement, la première grosse manifestation.

C'est un projet très riche, qui nous apprend beaucoup et nous permet de rencontrer des personnes passionnées et passionnantes ! Nous espérons vraiment que cette première biennale plaira et en entraînera d'autres !" ■



+ d'infos

Musée du dessin et de l'estampe originale
Tél : 03 28 51 81 00
www.gravelines-musee-estampe.fr

La mise en place de cette biennale permet de renouer avec une tradition menée par les pères fondateurs du Musée, le groupe de Gravelines, qui organisaient des biennales d'art dès 1960.

A travers cette action, Art&Estampe, avec le soutien de la Ville de Gravelines, souhaite participer au rayonnement du Musée et faire découvrir à la population de Gravelines et des environs, des artistes graveurs de qualité n'ayant que peu d'occasion de montrer leur travail.

D'autres événements, en lien avec la biennale, auront lieu tout au long de l'année. Nous aurons l'occasion d'en parler dans un prochain numéro de Gravelines Magazine.

/ DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Ayez le réflexe : privilégiez le commerce de proximité !



1 AMBULANCE SOS

Transport de personnes en ambulance assises ou allongées, pour tous vos rendez-vous médicaux, géré par Laurence Guyonvarch. A votre service 7 jours sur 7 et 24h sur 24.
Tél. : 03 28 23 40 00



2 AUTOSUR / TUV DCTA

Contrôle technique automobile, géré par Philippe Lemoine, pour vos véhicules léger, gaz et 4x4. Prise de rendez-vous directement en ligne.
Tél : 03 28 23 25 75
tuv-gravelines@autosur.com
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h20 à 18h20, et le samedi de 8h à 12h



3 LE JARDIN DE VAUBAN

Thomas vous propose tous les produits de jardin, de la fleur coupée, aux légumes, issus de l'agriculture raisonnée, en passant par l'outillage et les plants d'ornements. Confection de paniers gourmands avec des produits du terroir. Livraison gratuite à partir de 25€.
Tél. : 06 66 50 46 01 - www.lejardindevauban.fr
Le Jardin de Vauban
Le lundi de 15h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le samedi de 9h à 19h non stop, et le dimanche de 9h à 13h. Fermé le jeudi.



4 SWISS LIFE

Hervé Provost vous apporte conseils et expertises pour vos assurances automobile, maison mais aussi complémentaire maladie. Devis gratuit, renseignez-vous !
Tél : 03 28 23 12 03
www.herve.provost.swisslife.fr
Le lundi de 14h à 18h, les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h



5 LAVERIE MORGAN

Laverie automatique en libre service 7 jours sur 7. A votre disposition : 9 machines à laver et séchage automatique.
Tél : 06 80 15 08 69
7 jours sur 7 de 7h à 21h



6 LA CITADELLE

Julien Hénon vous accueille dans son restaurant bistrannique où est proposé de la cuisine de saison, maison avec des produits frais, avec un plat du jour à 9€ (du lundi au vendredi midi).
Tél : 09 50 73 00 18
Bar bistrannique la Citadelle
Du lundi au vendredi de 10h à 15h, et le vendredi et samedi à partir de 18h30



/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITES



→ SARL HBJ MENUISERIE

Jérôme et Benoît Hénon ont créé en mai dernier leur propre société de vente et de pose de menuiseries PVC, alu et bois. Les produits sont de fabrication française, avec garanties décennales et certifiés CSTB (normes pour éco prêt et crédit d'impôt), et reconnus RGE (garant de l'environnement). Ils proposent également la vente et pose de volets roulants, oscillo-battants, portes de garage, motorisation, portes d'entrée, vélux, parquets... Mais aussi leurs dépannages, réparations et entretiens. Vous êtes intéressés ? Demandez un devis, c'est gratuit !

Tél : 06 34 45 24 00 ou 06 51 71 46 73
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h
secretariat@hbj-menuiseries.fr
HBJ menuiseries

→ CONFECTION PÉRARD

Fabricant français situé dans la Loire, allie le plaisir de l'élégance et du confort du sénior, depuis 1974, représentée par Betty Jarry, chargée du développement de la marque dans la région Nord-Picardie. Basée à Gravelines, au 5 square Bouchardon, outre les expoventes, les salons privés, elle offre sa disponibilité sur simple appel téléphonique au sénior à domicile. La gamme de Confection Pérard va du sous-vêtement masculin ou féminin, au pantalon et jupe élastiqués, vêtements de nuits, produits maille (gilets, vestes, pulls, jupes), chaussons, pantoufles de confort mais aussi fabrication sur mesure et des vêtements pour personnes médicalisées (grenouillères...). Avec un prix unique pour toutes les tailles du 36 au 62, de 6 à 70€. Assure la vente, les retouches, renseignez-vous !

Tél : 06 24 47 32 92
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous
Site : www.confectionperard.over-blog.com
Confection Pérard et Pérard vintage



→ LA TAVERNE SAINTE-CÉCILE

Quatre mois après l'incendie qui s'est déclaré à la Taverne Sainte-Cécile située au centre-ville, les propriétaires, Stéphanie et Didier Bonnard, ont emménagé dans des bungalows et ont ouvert un snack bar depuis le 11 janvier dernier, avec un parking dédié. Soucieux de satisfaire au mieux leur clientèle, ils poursuivent ainsi leurs activités quai des Islandais en proposant de la vente à emporter ou à consommer sur place. Vous pourrez y trouver frites, sandwiches, boissons et la spécialité de la Taverne « Le Hamburger S^{te} Cécile ». Le snack bar est ouvert du lundi au samedi.

En cette période de carnaval, le bar assurera une ambiance jusque 3h du matin lors des bals gravelinois. N'hésitez pas à venir boire un verre entre amis ! Le Sainte-Cécile participe au jeu des sets de table Carnaval (voir en page 10 de ce magazine). La friterie sera ouverte pour les sorties de bals à Gravelines à partir de 5h. "Nous tenons à remercier la Municipalité, le service Développement Economique, la Maison du Commerce et de l'Artisanat. Un grand merci également à l'Unicom, et aux Zigomards qui nous ont fait un don. Merci à tous pour votre soutien et votre solidarité. Grâce à vous, l'activité a pu reprendre !"

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 22h pour le bar, et le snack friterie de 11h à 14h et de 18h à 21h30



Nouveau commerce ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

+ d'infos
Tél : 03 28 23 59 75 - Gravelines Développement

Chaque mois les commerces gravelinois seront abordés par rue, par secteur ou par quartier. Chaque commerce paraîtra ainsi dans cette rubrique.

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Depuis 1997, des campagnes de distribution de comprimés d'iode ont lieu pour les populations résidant dans un rayon de 10km autour des centrales nucléaires. Les comprimés distribués en 2009 arrivant à péremption, une nouvelle campagne a lieu en ce début d'année et notre commune est, bien évidemment, concernée. Nous vous proposons de faire le point sur les démarches à effectuer.

UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DE

COMPRIMÉS D'IODE VA DÉBUTER

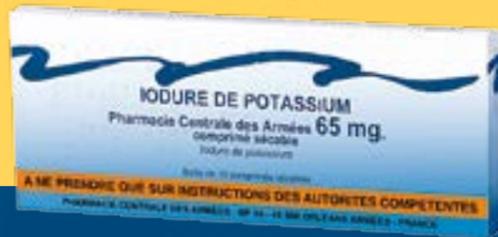
J'ANTICIPE et je vais retirer mes comprimés d'iode



RETIRER SES COMPRIMÉS D'IODE EN PHARMACIE : COMMENT FAIRE ?

Les particuliers et établissements recevant du public (ERP) situés dans un rayon de 10km autour de la centrale nucléaire doivent se rendre en pharmacie afin de récupérer leurs comprimés. (Pour les ERP communaux, la distribution sera réalisée par les services de la ville.)

Un courrier vous sera donc envoyé courant du mois de février : il comprend notamment un bon de retrait nominatif (avec un code personnel et un QR Code).



→ QUELLE POSOLOGIE SUIVRE ?

Chaque boîte contient 10 comprimés d'iode stable dosés à 65mg.

La posologie à suivre est la suivante :

- 2 comprimés pour les adultes (y compris les femmes enceintes) et les jeunes de plus de 12 ans
- 1 comprimé pour les enfants de 3 à 12 ans
- un demi-comprimé pour les bébés de 1 mois à 3 ans
- un quart de comprimé pour les nouveau-nés jusqu'à 30 jours

En cas de maladie thyroïdienne, ou en cas d'antécédents de pathologies de la thyroïde, demandez conseil à votre médecin. Il n'existe pas de contre-indication majeure ni d'allergie à l'iode stable.

Il suffira ensuite de vous rendre dans une pharmacie muni de ce courrier afin de récupérer gratuitement vos comprimés d'iode. Si vous n'avez pas reçu le courrier, s'il est perdu ou si vous venez d'emménager, vous pouvez vous rendre en pharmacie avec un justificatif de domicile.

L'ALERTE PAR LA SIRÈNE



Signal d'alerte
3 fois en 1 min 41 s

Il s'agit d'un son montant et descendant composé de trois séquences de

1m41s séparées par un intervalle.

Elle signale un danger imminent, il faut alors se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé.

L'alarme est testée chaque premier mercredi du mois à midi.

QUAND DOIT-ON PRENDRE UN COMPRIMÉ D'IODE ?

L'iode stable doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet. Son message sera diffusé à la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et sur le site internet de votre préfecture. ■

+ d'infos

www.distribution-iode.com

Tél : 0 800 96 00 20

Service & appel gratuits

ouvert de 10h à 18h30 du lundi au vendredi et de 10h à 12h le samedi



CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE LES PÊCHEURS D'HISTOIRE

Le Centre Médico-Psychologique est une unité de soins ambulatoires pour enfants et adolescents, composée d'une équipe pluri professionnelle (médecin psychiatre, psychologues, infirmiers, orthophoniste, psychomotricienne, assistante-sociale) qui accueille des enfants accompagnés de leur famille (ou tuteur légal) pour aborder des difficultés d'ordre relationnel, comportemental et psychologique.

COMMENT ET POURQUOI SE RENDRE AU CMP ?

L'accès aux usagers est gratuit et le mode d'entrée se fait à la demande d'un parent (ou tuteur légal), sur initiative propre ou sur les conseils de tiers. (Une prescription médicale initiale n'est pas obligatoire pour accéder aux soins).

COMMENT SONT ORGANISÉES LES PRISES EN CHARGE ?

Les prises en charges sont organisées sous différentes modalités : consultations individuelles et/ ou en famille, et /ou des groupes thérapeutiques. Un projet individualisé est construit autour de l'enfant et de sa famille, et des synthèses régulières permettent de réajuster les soins si nécessaire.

Un travail de partenariat et de réseau est mis en place, notamment avec la Mairie de Gravelines, la Maison de quartier du Pont de Pierre, et plusieurs centres sociaux des environs. Des contacts peuvent également être réalisés avec les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant et avec l'accord des parents.

QUEL TERRITOIRE LE CMP TOUCHE-T-IL ?

Le Centre Médico-Psychologique « Les Pêcheurs d'histoire » reçoit principalement des enfants de Gravelines et des communes avoisinantes mais son secteur s'étend jusqu'à Watten. Il dépend du pôle de psychiatrie pour enfants et adolescents du littoral rattaché à l'Établissement Public de Santé Mentale des Flandres. ■

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Une structure similaire accueille les adultes du secteur de Gravelines, 49 rue Carnot.

+ d'infos

CMP "Les Pêcheurs d'Histoire"
3 H rue du Pont de Pierre
59820 Gravelines
Tél : 03 59 11 80 13





FOCUS SUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

PETIT RAPPEL

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées repose sur le principe novateur de la prise en compte de tous les handicaps résultant de déficiences physiques, visuelles, auditives, cognitives, mentales et psychiques et du traitement de la chaîne de déplacement avec la notion d'autonomie et d'égalité de traitement.

Ainsi, les propriétaires ou exploitants d'Établissements Recevant du Public (ERP) avaient pour obligation de réaliser un diagnostic pour les ERP de 1ère à 4ème catégorie et de rendre leur établissement accessible avant le 1er janvier 2015.

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des ERP, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005. Les propriétaires ou exploitants d'ERP ou d'IOP (Installations Ouvertes au Public) ont désormais la possibilité, pour mettre leur établissement en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Un Ad'AP constitue un engagement obligatoire de procéder aux travaux de mise en accessibilité :

- dans le respect de la législation,
- dans un délai fixé,
- avec une programmation des travaux et des financements.

CONCRÈTEMENT À GRAVELINES

La Ville de Gravelines, concernée par ces dispositions, a réalisé les diagnostics «accessibilité» de l'ensemble de ses bâtiments (74 ERP) et autres équipements de plein air (20 IOP).

Son agenda d'accessibilité programmée a été accepté le 8 janvier 2016. Certains travaux de mise en accessibilité ont d'ores et déjà été effectués dans le cadre de travaux de rénovation ou de maintenance (comme le perron de l'Arsenal...); les autres ont été planifiés sur une période de 9 ans.

Ainsi, en 2016, la Ville a prévu notamment d'assurer la mise en accessibilité du Coin des Minteux et des Minteuses, des trois églises, du CCAS, de la Police Municipale, de l'Hôtel de Ville, de la salle de l'Agriculture et de la Base Nautique.

+ d'infos

Direction des services Techniques : 03 28 23 59 01



SÉJOUR À ST LÉGER LES MÉLÈZES

Du 26 décembre au 2 janvier 2016, 11 adolescents de 11 à 15 ans sont partis en séjour dans les Hautes Alpes à la découverte des joies de la montagne encadrés par 2 animateurs professionnels d'Atouts Ville et d'une jeune fille en Service Civique.

Né à la fin de l'année 2014 d'un désir collectif de «partir en vacances à la neige», ce projet a bénéficié du soutien de la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative via l'opération «Génération Camp Colo» et de la CAF dans le cadre du dispositif Projet'toi*.

Mais, ce sont surtout les jeunes qui se sont impliqués, dès le départ, dans l'organisation de ce séjour de vacances. Pendant une année, les actions d'autofinancement se sont succédées au rythme des saisons et des manifestations. Egalement investis dans la préparation du séjour, le programme d'activités de la semaine de vacances fût construit par

→ ZOOM SUR PROJET'TOI :

* Gérée par Atouts Ville, la bourse « projet'toi » a pour objet de promouvoir et d'aider à la réalisation de projets portés par les jeunes de 11 à 17 ans dans les domaines culturel, sportif, humanitaire, séjour, activités de loisirs.

Une commission d'attribution composée de professionnels et de jeunes se réunit régulièrement pour étudier les demandes. N'hésitez pas à vous rapprocher des secteurs jeunes des Maisons de quartier d'Atouts Ville pour parler de vos projets.

les jeunes au fil des temps de recherche sur internet accompagnés par les animateurs dans le cadre de l'accueil du Local Ados de Petit Fort Philippe. Et un temps fort final: la présentation du projet aux parents afin d'obtenir leur adhésion pour le départ.

De retour à Gravelines, une seule idée en tête: repartir... Mais, avant de se mobiliser sur un nouveau projet, le temps est venu du bilan et de la retransmission de ces beaux moments aux familles et amis.



LE RETOUR DES «P'TITES FRIMOUSES» À PETIT-FORT-PHILIPPE

permettront au multi accueil de proposer désormais les repas et goûters pour toutes les Frimousses accueillies (sans contrepartie financière des familles), et ce, dès qu'une alimentation solide est possible pour eux.

Pour privilégier une alimentation diversifiée et équilibrée, Atouts ville va faire appel à un traiteur, la société Dupont restauration. Les menus seront établis avec une diététicienne, et la texture des aliments adaptée à chaque tranche d'âge. Ces

menus seront mis à l'information des familles.

L'équipe, formée au préalable, se chargera du réchauffage ce qui assurera une meilleure gestion du rythme des enfants.

Ce nouveau service aux familles sera également l'occasion pour tous les bambins de s'initier à de nouveaux goûts et surtout de manger la même chose que les copains, d'avoir de nouveaux projets autour de l'alimentation avec les enfants et leurs parents.



Le multi accueil « les P'tites Frimousses » réintégrera très prochainement ses locaux au sein même de la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe.

L'agrandissement d'un espace de restauration adapté au nombre d'enfants et l'installation d'une cuisine



→ Arts martiaux Deux médailles en Coupe de France

Le club Gravelines Arts Martiaux s'est illustré lors de la Coupe de France de Karaté Contact, en décembre dernier, avec pas moins de 2 médailles remportées.

Les gravelinois ont réalisé une belle performance puisque **Sarah Ficquet remporte la médaille d'or** dans la catégorie Sénior des moins de 68 kilos et **Alex Lecoœur a obtenu la médaille d'argent** dans la catégorie Sénior des moins de 64 kilos.

Le Président du club, Bernard Francq, est très satisfait des résultats de ses compétiteurs, d'autant plus que les deux médaillés **se sont également qualifiés pour le Championnat de France 2016 !**

Pour en savoir plus sur le club, n'hésitez pas à venir lors d'un entraînement, le mardi de 20h à 21h30, le jeudi de 19h à 21h à la salle Denis Cordonnier et le dimanche de 10h à 12h au Dojo de Sportica.

+ d'infos

Gravelines Arts Martiaux
www.gravelines-karate.com
f Gravelines arts martiaux

GRAVELINES C'EST SPORT!

→ Char à voile Le Trophée Vauban est de retour !

La plage de Petit-Fort-Philippe va accueillir, les samedi 5 et dimanche 6 mars prochains, le Trophée Vauban de char à voile. Une course nationale très attendue en ce début d'année.

Le Trophée Vauban est l'un des rendez-vous les plus prisés de la saison de char à voile puisqu'il compte pour la sélection en Équipe de France. Il s'agit d'ailleurs pour le club de sa plus grosse organisation de l'année.

Pas moins d'une centaine de pilotes de classes 2 et 3 sont attendus à Gravelines, dont plusieurs gravelinois. L'occasion pour l'ensemble des compétiteurs de se confronter aux meilleurs pilotes français et étrangers (des belges, allemands et anglais sont, en effet, attendus).

N'hésitez pas à venir les encourager, les courses sont ouvertes au public et se tiendront de 10h30 à 17h !

+ d'infos
USG Char à voile
Tel. 03 28 23 43 75
f Char à voile Gravelines

→ Entente Sportive Gravelinoise Une réussite pour la 4^{ème} édition du concours photo



L'Entente Sportive Gravelinoise (ESG) organisait la 4^{ème} édition de son concours «le sport au féminin». Pas moins de 21 participantes ont répondu présent afin de valoriser la femme dans le milieu sportif.

Les photos étaient, dans un premier temps, soumises au vote des internautes sur la page facebook de l'association. Le concours a connu un véritable succès puisque plusieurs photos ont atteint les 700 «j'aime».

Un jury composé de professionnels de la photographie s'est ensuite réuni afin de désigner la gagnante. Félicitations à Delphine Wadoux, qui s'est hissée sur la première marche du podium avec un cliché représentant la petite Shanel et remporte ainsi une Go Pro.

Retrouvez également toutes les participantes au concours sur le Facebook de l'ESG «Sport à Gravelines».

+ d'infos
Entente Sportive Gravelinoise
Tel. 03 28 23 59 06



USG BILLARD

A LA DÉCOUVERTE DU BILLARD

L'USG Billard a été créée en 1976 au café "En Basse Ville" chez Annie et Paul Manten, Président pendant de nombreuses années, et regroupe aujourd'hui 50 adhérents. L'association réunit les passionnés de billard de la commune et du littoral. A sa tête depuis septembre dernier, Jean-Luc Lanvin nous présente son club, son actualité ainsi que ses perspectives d'avenir.



Jean-Luc Lanvin, Président de l'USG Billard

"Nous pratiquons le billard en loisir mais aussi, et avant tout, en compétition. Nous sommes d'ailleurs une trentaine à concourir que ce soit en individuel ou en équipes. Tous les niveaux sont représentés dans le club, du départemental au très haut niveau national : seules 8 équipes en France jouent au très haut niveau et nous avons la chance d'y figurer chaque année."

Nous pratiquons 5 jeux différents : le libre (le plus pratiqué), le billard une bande, trois bandes, le cadre et le cinq quilles.

On peut débuter le billard assez jeune, à partir du moment où l'on est assez grand pour accéder à la table (environ 10 ans) et sans limite d'âge ! Notre plus vieil adhérent avait d'ailleurs 91 ans !

La salle Tarlin, où nous nous entraînons depuis maintenant 4 ans, est ouverte chaque après-midi à partir de 14h et un entraîneur possédant le brevet d'Etat est présent chaque vendredi. J'en profite d'ailleurs pour remercier la Municipalité de nous permettre de pratiquer notre sport dans des conditions idéales.



En ce qui me concerne, je suis Président depuis septembre 2015. Cela faisait de nombreuses années que je n'avais pas pratiqué le billard mais je souhaitais y revenir et, étant retraité, j'ai plus de temps à consacrer au club. Mais je ne suis pas tout seul, je suis aidé et épaulé par plusieurs membres de l'association et notamment Gilles Stopin et Paul Manten, sur qui je peux toujours compter. J'essaie d'impulser une nouvelle dynamique à l'USG Billard, de responsabiliser un peu plus les membres tout en maintenant la convivialité et la bonne entente. ■

+ d'infos
USG Billard
Tel. 06 85 13 26 20
(Jean-Luc Lanvin, Président)

L'USG Billard reçoit, le 11 mars prochain, l'équipe de Laxou (meilleure équipe de France).

Les gravelinois vont ainsi affronter les meilleurs joueurs de l'hexagone mais également le Champion du Monde en titre, le suédois Torbjörn Blomdahl et Martin Horn, Champion d'Allemagne.

La compétition est ouverte au public et l'entrée est libre alors n'hésitez pas à pousser les portes de la salle Tarlin et à venir encourager nos gravelinois !

LA REMISE DES DONNS DES ZIGOMARDS

Le vendredi 27 novembre dernier, s'est tenue au sein de son local, la remise des dons de l'association.

Depuis plus de 34 ans, l'association a versé entre 220 et 240 000 euros à des associations humanitaires, sociales, de loisirs, à caractère scolaire mais aussi à des centres sociaux.



Depuis sa création, l'esprit de l'association a été de redonner aux autres. Elle tient particulièrement à remercier les bénévoles, sponsors et partenaires présents depuis de nombreuses années.

N'oubliez pas que l'association les Zigomards organisera son prochain bal de carnaval le vendredi 12 février 2016 à la Scène Vauban.

Mais que l'association c'est aussi : 34 ans d'existence avec l'organisation d'un repas pour la St. Sylvestre, 18 bals des petits Moussets, 20 bals des Zigomards, 24 années de participation à la fête des Islandais, 2 lotos par an en avril et octobre...

LES JOURNÉES DE LA PREVENTION PARCE QU'IL VAUT MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Les 14, 15 et 16 janvier 2016, se sont déroulées à Sportica la 2e édition des journées de la prévention.



Ces journées avaient pour but de sensibiliser et d'informer le public et les élèves aux risques liés à la vie quotidienne, à la santé et la sécurité routière.

Plus de 350 élèves du CP à la 3e ont pu découvrir de manière ludique ou sous forme d'ateliers, les différents risques encourus chaque jour, tels que le harcèlement à l'école, les dangers

d'Internet, les accidents domestiques (avec notamment la cuisine géante), les addictions et dépendances, un atelier de simulateur 2 roues, des manœuvres de désincarcérations de véhicules, la voiture tonneau,...

→ L'association des Amis du 3^{ème} Age organise un repas spectacle Saint Valentin à l'Oasis à Winnezele, animé par le chanteur de charme Fernando et l'orchestre de Véronique.

Tarif : 40€ (boissons comprises) 2 apéritifs, potage maison, merlu sauce hollandaise, noix de veau

et sa garniture, sorbet, fromage, pâtisserie.

Transport en bus avec ramassages salle Caloone, Petit-Fort-Philippe, Centre, Grand-Fort-Philippe, Huttes et Auchan.

Renseignements et inscriptions au 03 28 23 38 89.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La Sentinelle

→ Dimanche 14 février à 10h

Les Amis du Patrimoine

→ Vendredi 19 février à 18h30

Echos et Nouvelles des Rives de l'Aa

→ Samedi 20 février à 15h

Oiseau Club Gravelinois

→ Vendredi 4 mars à 19h

Courir à Gravelines

→ Samedi 5 mars à 18h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTÉRIEURES

Les Décorés du Travail

→ Dimanche 6 mars à 11h, salle Gérard Caloone

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

→ L'association "Fiest'Aa Zum" a changé de présidente. **Sophie Demuriez** remplace Béatrice Pecqueux.

→ L'amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires a changé de président. **Ludovic Evrard** remplace Sébastien Jan.

→ L'association Les Amis de la Balle au Panier a changé de président. **Alexis Croske** remplace Marcel Boucher.

INFORMATION

→ L'association "CLCV" organise des permanences à la Maison des Associations et du Citoyen le lundi 15 février et le lundi 7 mars de 14h à 16h.

29^{ème} édition
Body Fitness Paris Expo Porte de Versailles
19 Mars 2016
Départ 6h00 retour 23h00 (parking sportiva)
Tarif : 30€ (transport aller retour + entrée salon)
Attention places limitées
Renseignements et inscriptions au 06 14 78 35 93 ou par mail : bodyfitness2016@stylfestif.fr

/ VIE PRATIQUE VIE CITOYENNE



La deuxième rencontre s'est déroulée le samedi 17 octobre dans le quartier des Huttes.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des questions posées par les habitants présents lors de la rencontre.

QUESTION N°1

Un habitant de la rue Constant Brunet signale que des portes et fenêtres des maisons inhabitées qui se trouvent sur le boulevard de l'Europe près de l'église sont ouvertes et qu'il pourrait y avoir du vandalisme. Le CCAS présent à la rencontre en a pris note et va informer le bailleur.

QUESTION N°2

Problèmes de stationnement dans la rue Constant Brunet car il y a environ 3 voitures par foyer, ce qui occasionne du stationnement « sauvage » de certains devant les entrées d'immeubles, sur les pelouses et les trottoirs. La Police Municipale va prévoir des passages réguliers pour éventuellement identifier les véhicules gênants.

QUESTION N°3

Une habitante voudrait savoir si le problème de capacité d'accueil de la restauration scolaire à Anatole France va être résolu, afin d'éviter aux enfants de devoir se rendre à pieds jusqu'à l'école Jean Macé. Le service Education précise que l'effectif est trop important et qu'il y a déjà 3 services de restauration. Les enfants continueront donc à aller à Jean Macé, mais ils seront équipés de ponchos lors des intempéries.

QUESTION N°4

Des habitants ont soulevé la question de la présence de migrants sur le littoral. Qu'en est-il actuellement ? M. Le Maire rappela l'historique de la venue de ces personnes désireuses de se rendre en Grande-Bretagne et précisa les actions menées par les communes concernées de Téteghem et de Grande-Synthe en lien avec la CUD.

QUESTION N°5

Un habitant demande s'il serait possible de rajouter un passage piéton à la sortie des voies Ida et Flore pour les enfants qui reviennent de l'école. Une demande va être faite à la CUD par la Police Municipale



QUESTION N°6

Un habitant signale qu'il y a des problèmes avec les bouches d'égout de l'Avenue Léon Jouhaux. Le service Régie Urbaine précise que des réparations sont prévues près de la poissonnerie et sur les pieds d'arbres.

QUESTION N°7

Un habitant du quartier des Maraîchers demande s'il est possible d'entretenir de manière plus régulière les espaces verts du quartier. Le service Régie Urbaine précise que ces parcelles n'ont pas encore été rétrocédées. Les services de la ville le font provisoirement, mais normalement c'est le bailleur qui devrait le faire.

Le samedi 26 mars se déroulera la 3^{ème} rencontre paroles d'habitants. Elle aura lieu dans le quartier de Petit-Fort-Philippe à la salle de l'ancien cinéma Merlen de 9H à 12H. Dès à présent, vous pouvez, si vous le souhaitez, poser vos questions relatives à la vie de votre quartier par le biais du mail parolesdhabitants@ville-gravelines.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :

- à Gravelines Centre et les Huttes mercredi 10 février 2016
- à Petit-Fort-Philippe jeudi 11 février 2016

RENTREE SCOLAIRE 2016 / 2017

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle.
- Les enfants qui vont entrer au CP.
- Les enfants qui vont changer d'école sur la commune.
- Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines.

À partir du 4 janvier 2016 et jusqu'au 31 mai 2016, les parents sont invités à se présenter au service Éducation, du lundi au vendredi, afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou pour retirer un dossier de demande de dérogation pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune (sur critères définis).



Documents indispensables :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois
- En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant

Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanences et ce, avant fin juin 2016.

Service Éducation : 03 28 23 59 24
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

CIRCULATION EN CENTRE VILLE

Le collège Saint-Joseph et l'école du Sacré Cœur se regroupent au sein d'un même site, rue du collège à partir du lundi 22 février. Dans le but d'atténuer les phénomènes de congestion automobile pouvant être générés par ce projet, la rue du collège sera fermée à la circulation du lundi au jeudi de 8h30 à 9h pendant les périodes scolaires.

Nous invitons par conséquent les parents à se stationner place Albert Denvers afin de déposer leurs enfants. Merci de votre compréhension.



RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

EN PÉRIODE HIVERNALE

Les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes. La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.

ENQUÊTES INSEE

L'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, réalise du 1^{er} février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Merci du bon accueil que vous réserverez à l'enquêteur de l'INSEE.

PASSAGE NATIONAL À LA TNT HD LE 5 AVRIL 2016 ETES-VOUS CONCERNÉ ?

Faites le test dès maintenant : Placez-vous sur la chaîne ARTE (N° 7). Si le logo HD n'apparaît pas en haut à gauche Vous êtes concerné !!



Plus d'informations sur la démarche détaillée dans le Gravelines Magazine du mois de mars ou dès maintenant sur le site www.ville-gravelines.fr ou encore à la Direction des Systèmes d'Information de la Mairie Tél : 03 28 23 59 98

VÉRONIQUE THÉRY RAFLE LE PREMIER PRIX !



Après deux livres sortis en 2014 et 2015 (Les cynophiles et Apparences et transparences), la gravelinoise Véronique Théry participait, en octobre dernier, à un concours organisé par Short Edition. Chaque auteur disposait de six heures et six minutes pour composer une nouvelle de 6000 signes au maximum, autour du thème des coïncidences inévitables.

Une fois publiée, la nouvelle était soumise au vote des internautes. Et c'est dans cette catégorie des « très très courts textes » et parmi plus de 200 autres, qu'elle a remporté le prix du jury avec coïncidence capitale. La nouvelle est disponible à la lecture sur www.short-edition.com (rubrique très très courts).

L'OFFICE DE TOURISME REÇOIT LE LABEL TOURISME ET HANDICAP



Les efforts de l'Office de Tourisme de Gravelines en direction des personnes handicapées ont été payants puisque l'organisme vient de se voir attribuer le label

Tourisme et Handicap pour une durée de 5 ans. Place de parking dédiée, documentation en braille, mise en place d'audio guides, de pictogrammes, formation des guides au langage des signes... autant d'aménagements qui permettront d'améliorer l'accessibilité et l'accueil dans les équipements, quelle que soit la nature du handicap (moteur, auditif, visuel, mental).

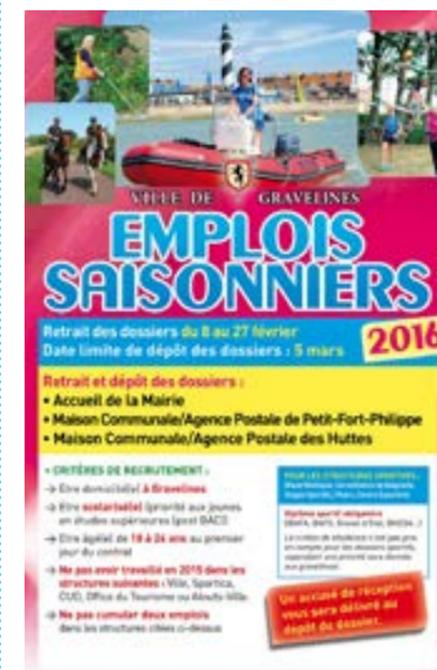
REPAS DES MAMIES



A l'occasion de la Fête des Grands-Mères, la Patate Gravelinoise organise le 7^{ème} Repas des Mamies à la Salle Caloone le samedi 5 mars à partir de 11h30. C'est un repas dansant avec la présence de l'orchestre Cerge, avec une ambiance musette garantie. Tarif : 15€ (apéritif, sauté de porc ou blanquette de dinde, café joyeux avec la tarte de grand-mère)

Réservations :
06 03 27 47 16 ou 03 28 23 44 64
Points de vente : 17 place Paul Lefranc ou 29 avenue de Picardie

EMPLOIS SAISONNIERS 2016



BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

- DU 22 AU 26 FÉVRIER**
- **Lundi** : Colombo de volaille, riz aux petits légumes • Gouda • Fruit de saison
 - **Mardi** : Hachis parmentier Bruxellois, salade mêlée • Samos • Yaourt nature sucré
 - **Judi** : Pâté de campagne et cornichon • Filet de hoki sauce citron
 - **Vendredi** : Potage tomate • Pennes carbonara, emmental râpé • Brownies et crème anglaise

- DU 29 FÉVRIER AU 4 MARS**
- **Lundi** : Gratin de poisson, pommes de terre vapeur et carottes râpées • Petits-suisses aromatisés
 - **Mardi** : Couscous (poulet et merguez) • Camembert Fruit de saison
 - **Judi** : Sauté de porc à l'ananas, haricots verts et coquillettes • Pyrénées • Compote pommes fraise
 - **Vendredi** : Rôti de bœuf sauce au poivre, pommes sautées et salade coleslaw • Crème dessert au chocolat

DU 7 AU 11 MARS : SEMAINE CH'TI

- **Lundi** : Jambon braisé, endives caramélisées et pommes de terre • Mimolette • Fruit de saison
- **Mardi** : Céleri rémoulade • Fricassée de volaille à Maroilles, tortis • Tarte à la vergeoise
- **Judi** : Carbonade flamande, frites et salade mé • Edam • Fruit de saison
- **Vendredi** : Toast au Maroilles • Waterzöi de pois julienne de légumes et riz • Fromage blanc au co de fruits et spéculoos

Les menus ne sont pas contractuels • Le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)

BOURSES AUX VÊTEMENTS

La Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe organise 2 bourses aux vêtements :

- Vêtements adultes et enfants : mardi 15 mars de 9h à 16h
- Layettes et accessoires : mardi 29 mars de 9h à 16h

La vente des bordereaux aura lieu le lundi 29 février de 9h à 11h.

Renseignements :
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
Tél : 03 28 51 82 30

/ ÉTAT CIVIL

NOCES D'OR

- Félicitations à **René Caillet** et **Anne Blondin**
- Félicitations à **Daniel Séricourt** et **Thérèse Milliot**



BIENVENUE

- **Mathilde** de Julien Genevet et de Stéphanie Taine
- **Yann** de Damien Houplain et de Manon Boursier
- **Charly** de Grégory Loyer et de Jessie Fournier
- **Ethan** de Teddy Darcy et de Jenny Bienaimé
- **Donovan** de Christophe Lefebvre et de Stella Wargnier
- **Jules** de Geoffrey Devillers et de Sophie Fiorenza
- **Timothé** de Romain Quagebeur et de Julie Fillebeen

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Alain Fournier**, époux de Jacqueline Hénon
- **Christiane Bartholoméus**, veuve de Charles Leclercq
- **Yves Fiolet**, époux de Raymonde Lefranc
- **Thérèse Deblaecker**, veuve de Jacques Dewerd
- **Raymond Lavallée**, époux de Germaine Hannequin
- **Micheline Calesse**, veuve d'Albert Messen
- **Roger Marsylle**, veuf de Jocelyne Dezitter
- **José Denisset**, veuf de Marie-Claire Gosselin
- **Fabien Bayard**



DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

La 9^{ème} édition du **Bike and Run** a remporté un vif succès, et a réuni plus de 300 participants. Cet événement a permis de récolter la somme de 750€ reversés au Groupe Pascal.

SAMEDI 23 JANVIER

L'élection de **Miss Ronde France 2016** s'est tenue à Sportica. C'est Marilyn Château, Miss Nord/Pas-de-Calais, qui a remporté le titre.



1 VŒUX À LA POPULATION

Ce mois de janvier a été, comme il est de coutume, placé sous le signe des cérémonies des vœux.

Vendredi 22 janvier, le Maire, **Bertrand Ringot**, les élus du Conseil Municipal, **Léanna Vandewalle**, Maire du Conseil Municipal Jeunes, ainsi que les membres du CMJ, avaient donné rendez-vous à la population gravelinoise, aux associations et aux corps constitués.

Bertrand Ringot, pour qui l'emploi et l'économie locale sont des impératifs et des enjeux majeurs, a reçu à cette occasion **Philippe Boudier**, Directeur de **BASF**, **Patrice Vergriete**, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, et **Michel Delebarre**, Sénateur du Nord



VIVRE À GRAVELINES

MERCREDI 7 JANVIER

1^{er} départ de classe de neige pour les élèves des écoles Michelet et Anatole France qui ont pu profiter des joies de la montagne.

Les élues déléguées à l'Education, Mesdames Kerckhof, Dubois et Genet leur ont d'ailleurs rendu visite et ont pu apprécier les mines réjouies des enfants.



2 VŒUX AUX AINÉS

La Municipalité a rendu visite aux aînés du **foyer logement le Béguinage, des Oyats, de la Mapi et de l'Espace Jean-Baptiste Rivière** où quelques présents leur ont été remis. Les aînés ont pu également pousser la chansonnette avec les élus et le personnel des structures dans une ambiance conviviale.



3 VŒUX AUX COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Mardi 12 janvier

4 VŒUX AUX ASSOCIATIONS AGIR ET ENTR'AIDE

Jeudi 14 janvier

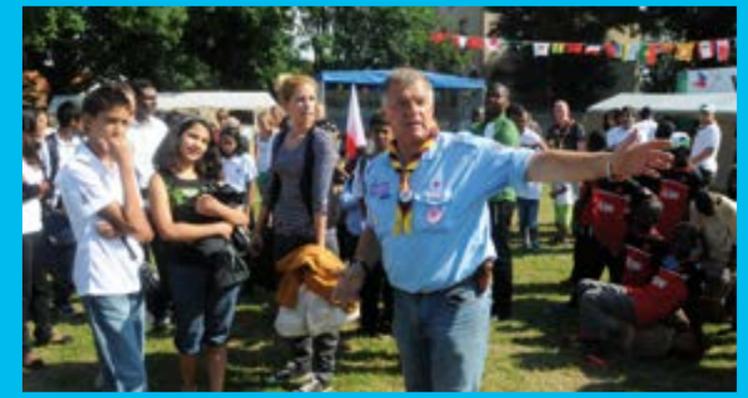
5 VŒUX AU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

C'est à la salle Verva de Saint-Georges sur l'Aa que les élus du SIVOM de l'Aa et de la Colme se sont réunis le mercredi 13 janvier à l'occasion des vœux. Bertrand Ringot, Président, a salué l'engagement quotidien des élus dans leurs communes.



JEUDI 24 DÉCEMBRE

A l'occasion de l'**anniversaire du débarquement du commando franco-britannique**, Emilien Ducrocq, âgé de 20 ans, a reçu la médaille et le diplôme d'honneur des porte-drapeaux.



Christian Hogard a été élu personnalité de l'année 2015 par les internautes du Phare dunkerquois et du Journal des Flandres. L'occasion de saluer le parcours de ce grand homme, doté d'une grande générosité et d'une solidarité sans faille au travers le Secours Populaire, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, le village Copain du Monde pour qui il œuvre depuis des années. L'équipe du Gravelines Magazine vous dit un grand BRAVO !



Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

CAP SUR 2016 : PRIORITE A L'EMPLOI PLACE AU DÉBAT PUBLIC DU DÉVELOPPEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

Dans le contexte que chacun connaît, **2016 doit permettre au territoire dunkerquois d'envoyer un signal fort, nationalement, en terme de volonté d'accueil d'entreprises nouvelles**, nationales et internationales, **sur notre territoire.**

Nous devons, certes, **nous préoccuper de maintenir les emplois existants en nous mobilisant** chaque fois que cela est nécessaire (**Ajinomoto, Aquanord, Les Arnos, ou plus récemment SRD...**), **développer les services** ; mais nous devons surtout **agir en lien avec les parlementaires, les entreprises, les partenaires sociaux et le Grand Port Maritime de Dunkerque**, afin de **booster l'action de Dunkerque promotion**, en France et à l'étranger.

L'accueil d'entreprises mérite un lobbying permanent au plus haut niveau et justifie que l'on y consacre **un maximum de moyens. Cette politique a porté ses fruits par le passé : il faut la poursuivre.**

Notre implication sera totale sur ce sujet majeur, qui conditionne **l'avenir de notre agglomération et de notre jeunesse.**

GRAVELINES ENSEMBLE pour Gravelines Gagnant! Nous contacter : Groupe ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

GRAVELINES EN QUELQUES CHIFFRES !

Le budget global est de 66 334 000€, soit 5580€/habitant, alors que la moyenne en France est de 1300€. Les dépenses de fonctionnement sont de 57 670 000€, près de 87% du budget, soit 4511€/habitant. L'investissement ne représente que 7,2 millions €.

L'emprunt est de 1744€/habitant alors que la moyenne en France est de 970€/habitant. La Capacité d'Auto Financement est de 3,2 millions €. La marge d'auto financement en 2009 était de 3,5 années, elle est en 2016 de 7 années. Contrairement à ce qu'on vous dit, s'il est vrai que la ville s'est désendettée au cours du premier mandat de la majorité, ce n'est plus le cas depuis plusieurs années : Elle continue à emprunter (**40 prêts en cours**) mais ne rembourse plus la dette qui comptabilise **520 000€ d'intérêts/an.**

Les recettes sont en baisse de 481 000€ soit -0,8% par rapport à l'année précédente ! Contrairement à ce qu'on laisse entendre, il n'y a péril en la demeure. Le budget reste **très confortable pour 11 500 habitants.** La taxe foncière et la taxe d'habitation représentent 15 millions €. Si on observe la taxe d'habitation, elle représente 1 753 000€ : Contrairement à ce qu'on vous dit sa baisse ou sa suppression sont **des choix politiques.** En comparaison, la subvention versée au SIVOM est de 2 643 954€ auxquels s'ajoutent 689 000€ prélevés sur les Gravelinois au titre de la fiscalité, la subvention versée au BCM est de 800 000€ à laquelle s'ajoute une ristourne de 50% sur le loyer légal de la salle, la subvention à Sportica avoisine 4 millions €, combien nous coûte la CUD toutes fiscalités confondues ? A contrario, **la circulaire Borloo** prévoyant un dégrèvement pouvant aller jusqu'à 50% de la taxe foncière sur le bâti à usage d'habitation dans les périmètres des SEVESO et CNPE **n'est pas appliquée ! Et si les Gravelinois exigeaient un retour sur la manne financière de Gravelines ?**

Nous tenant à votre disposition : Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook " Maria Alvarez " et " L'Alternative Changeons de Cap "

Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

TRAVAIL DÉTACHÉ, TRAVAILLEURS ENCHAÎNÉS : À GRAVELINES ENGAGEONS-NOUS CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE ET POUR L'EMPLOI LOCAL

En 2007, lors du débat public sur le terminal méthanier, les maîtres d'ouvrage publics, EDF et le Port autonome de Dunkerque, promettaient que le chantier du terminal permettrait la création de **2000 emplois sur le Littoral.**

En 2014, plus de deux ans après le démarrage des travaux, les habitants du Littoral constatent avec amertume que l'emploi n'est pas au rendez-vous pour eux. Les emplois occupés par **les habitants de la Région représentent 30 % de l'effectif.** Cette situation est catastrophique mais également ubuesque : des travailleurs détachés venant de pays situés à des centaines, voire des milliers de kilomètres de Gravelines étaient présents en masse sur le chantier (**près de 1000**) alors que des salariés vivant près du chantier se retrouvèrent au chômage, leurs entreprises locales ayant été évincées des marchés.

En 2017, EDF va engager pour la restructuration de la centrale nucléaire de Gravelines **près de 3 Milliards d'euros d'investissements** pour une opération de carénage. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour que les entreprises locales puissent bénéficier de cette manne à venir. **Le combat pour le renouvellement du tissu industriel de notre territoire national passe par la protection de nos entreprises.**

Le groupe Gravelines Bleu Marine souhaite que la municipalité entame en urgence toutes démarches au près d'EDF et du représentant de l'Etat afin que les marchés soient attribués en priorité aux entreprises employant **du personnel français en CDI.** Il faut également agir auprès des entreprises installées sur le territoire pour qu'elles embauchent en priorité du personnel du territoire national en CDI et **qu'elles cessent de recourir aux services des travailleurs détachés.**

Le groupe Gravelines Bleu Marine a constaté que la directive européenne de détachement des travailleurs légalise le *dumping* social en Europe. Nous demandons l'abrogation de la directive européenne de détachement des travailleurs, qui se révèle être une arme de destruction massive de l'emploi français et de l'emploi local.

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

BON APPÉTIT LES PETITS!

Chaque mois dans le Gravelines Magazine est diffusée la grille des menus servis en restauration scolaire et nous pouvons constater une diversité tant des menus que des aliments qui les composent.

Cependant quelques questions se posent :

- Quelles sont les circuits d'approvisionnement (grossiste, petit producteur...)?
- L'origine des produits (France, CEE...)?
- Quelle part issue de l'agriculture biologique ?
- Les circuits courts sont-ils privilégiés (producteur local, empreinte carbone...)?



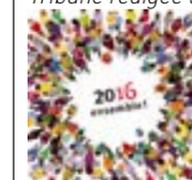
En tant que consommateur-acteur chacun d'entre nous a une responsabilité pour défendre les filières françaises et donc l'emploi, la collectivité aussi!

Même s'il n'est pas possible de favoriser "les producteurs locaux" au travers des appels d'offres, des possibilités d'inclure par exemple la visite des sites de production par les classes permet ces choix (plus facile d'organiser en Flandres qu'à l'étranger)

Des communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque l'ont fait alors qu'en est-il à Gravelines?

Tribune rédigée le 20 janvier 2016

Nous tenant à votre disposition : Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr



SUR LES TRACES DE VAUBAN

SAMEDI 27 FÉVRIER 2016

GRAVELINES - Départ et Arrivée: **SPORTICA**

MARCHE NORDIQUE / Découverte : 8km - Chronométrée : 12km
RANDONNÉE / 12km - **TRAIL JEUNES** / 1 et 3km

TRAIL NOCTURNE ADULTES / 10 et 20km
(DÉPART LADIES - CLASSEMENT INDIVIDUEL ET ÉQUIPE)

**CHALLENGE CLUBS,
ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS**



Renseignements / Inscriptions en ligne :

[HTTP://SURLESTRACESDEVAUBAN.FR](http://surlestracesdevauban.fr)